



FONCTIONS PUBLIQUES – CGC
15-17 rue Beccaria – 75012 PARIS

01.44.70.65.90 01.44.70.65.99
e-mail : ufcfcg@wanadoo.fr

<http://www.fonctions-publiques-cgc.org>

Paris, le 8 mars 2013

**Protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle
entre les hommes et les femmes dans la fonction publique**

Les Fonctions Publiques CFE-CGC, représentées par Nathalie MAKARSKI et Estelle PIERNAS ont participé à la signature du protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique.

Nathalie MAKARSKI a rappelé l'importance de ce protocole, premier du genre pour les agents et les fonctionnaires. Sa déclinaison dans les trois versants de la fonction publique permettra de réduire les iniquités de traitement entre les hommes et les femmes. Ce protocole ouvre aussi la voie de la conciliation pour les agents entre leur vie professionnelle et leur vie privée. Enfin, l'axe 4 du protocole dont l'objectif est de prévenir toutes les violences faites aux agents sur leur lieu de travail et de lutter contre le harcèlement sexuel et le harcèlement moral, est un premier pas pour la protection des agents mais devra encore être développé.



Les Fonctions Publiques CFE-CGC attachent une importance particulière à la mise en œuvre de ce protocole d'accord.

Les Fonctions Publiques CFE-CGC saisissent cette occasion pour rappeler que la compétence doit être le premier critère de choix lors des nominations.